



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 13 janvier 2015
(OR. en)**

**5219/15
ADD 1**

**DENLEG 9
AGRI 11
SAN 12**

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Commission européenne
Destinataire:	Secrétariat général du Conseil
N° doc. Cion:	D036697/03 - Annex 1
Objet:	ANNEXES au RÈGLEMENT (UE) N° .../.. DE LA COMMISSION modifiant l'annexe II du règlement (CE) n° 1333/2008 du Parlement européen et du Conseil et l'annexe du règlement (UE) n° 231/2012 de la Commission en ce qui concerne l'utilisation de la L-leucine comme support des édulcorants de table sous forme de comprimés

Les délégations trouveront ci-joint le document D036697/03 - Annex 1.

p.j.: D036697/03 - Annex 1



Bruxelles, le **XXX**
SANCO/11503/2014 ANNEXE
(POOL/E3/2014/11503/11503-FR
ANNEXE.doc) D036697/03
[...](2014) **XXX** draft

ANNEXES 1 to 2

ANNEXES

au

RÈGLEMENT (UE) N° .../.. DE LA COMMISSION

**modifiant l'annexe II du règlement (CE) n° 1333/2008 du Parlement européen
et du Conseil et l'annexe du règlement (UE) n° 231/2012 de la Commission
en ce qui concerne l'utilisation de la L-leucine comme support des édulcorants de table
sous forme de comprimés**

ANNEXE I

L'annexe II du règlement (CE) n° 1333/2008 est modifiée comme suit:

- 1) Dans la partie B, point 3 «Additifs autres que les colorants et les édulcorants», la nouvelle inscription ci-après est insérée après l'inscription relative à l'additif E 640:

«

E 641	L-leucine
-------	-----------

»

- 2) Dans la partie E, dans la catégorie de denrées alimentaires 11.4.3 «Édulcorants de table sous forme de comprimés», la nouvelle inscription ci-après est insérée après l'inscription relative à l'additif E 640:

«

	E 641	L-leucine	50 000		
--	-------	-----------	--------	--	--

»

ANNEXE II

À l'annexe du règlement (UE) n° 231/2012, la nouvelle inscription ci-après est insérée après l'inscription relative à l'additif E 640:

«

E 641 L-LEUCINE	
Synonymes	Acide 2-aminoisobutylacétique; acide L-2-amino-4-méthylvalérique; acide alpha-aminoisocaproïque; acide amino-2(S) méthyl-4-pentanoïque; L-leu
Définition	
Einecs	200-522-0
Numéro CAS	61-90-5
Nom chimique	L-leucine; acide L-2-amino-4-méthylpentanoïque
Formule chimique	C ₆ H ₁₃ NO ₂
Poids moléculaire	131,17
Composition	Pas moins de 98,5 % et pas plus de 101,0 % sur la base anhydre
Description	Poudre cristalline blanche ou presque blanche ou paillettes brillantes
Identification	
Solubilité	Soluble dans l'eau, dans l'acide acétique, dans le chlorure d'hydrogène (HCl) dilué ainsi que dans les hydroxydes et carbonates alcalins; peu soluble dans l'éthanol.
Pouvoir rotatoire spécifique	$[\alpha]_D^{20}$ entre + 14,5° et + 16,5° [solution à 4 % (base anhydre) dans 6N HCl]
Pureté	
Perte à la dessiccation	Pas plus de 0,5 % (100 ± 105 °C)
Cendres sulfuriques	Pas plus de 0,1 %
Chlorures	Pas plus de 200 mg/kg
Sulfates	Pas plus de 300 mg/kg
Ammonium	Pas plus de 200 mg/kg
Fer	Pas plus de 10 mg/kg
Arsenic	Pas plus de 3 mg/kg
Plomb	Pas plus de 5 mg/kg
Mercure	Pas plus de 1 mg/kg

»